Explication linéaire n°2

<u>Problématique</u>: Comment Jean de Léry parvient-il à critiquer les valeurs européennes au travers d'un dialogue?

L.1 à 9 : La mise en scène d'un échange entre un indien et un européen

La première partie du texte met en scène un échange entre Jean de Léry et un vieillard de la tribu des Tupinambas que ce dernier aurait rencontré lors de son voyage au Brésil.

Le texte commence par la mise en place du **cadre spatio-temporel** : Jean de Lery (le narrateur) discute avec un vieillard du Brésil à propos d'un thème spécifique, le bois ou 'arabotan'. Ce cadre spatio-temporel qui peut sembler a priori réaliste (présence d'un narrateur témoin qui s'exprime à la première personne du singulier, mention du nom d'une tribu existante, mention du nom utilisé par la tribu pour parler du bois et indication du pays précis) est en réalité plutôt proche de la fiction, voire du conte. En effet, on y retrouve la formule toute faite « *il y eut une fois* » et la mention d'un personnage clef, le vieillard, qui symbolise ici la sagesse. Cela nous donne une indication sur la suite du texte : tout comme le conte, ce texte fonctionnera comme <u>un apologue</u> c'est-à-dire comme un récit bref à visée didactique.

Cet apologue s'ouvre sur l'étonnement du vieillard concernant le bois que ce dernier formule à l'aide d'une suite de questions faussement naïves et **quasi-rhétoriques** : « *Que veut dire que vous autres Mairs et Peros, c'est-à-dire, Français et Portugais, veniez de si loin quérir du bois pour vous chauffer ? N'y en a-t-il point en votre pays ?* » lignes 4 à 5. De cette première intervention du vieillard, il faut retenir ici l'idée que, d'emblée, ce dernier ne s'identifie pas aux Portugais et aux Français, mais au contraire, les met à distance en utilisant les mots « Mairs » et « Peros ». Il oppose directement ses coutumes à celles des européens du Vieux Monde ce qui va permettre au lecteur de procéder à une mise en comparaison.

Le narrateur répond alors au questionnement du vieillard, mais en tentant de désamorcer son étonnement. Il fournit dans sa réponse, donnée de manière **indirecte** dans le texte, la raison pour laquelle les européens font voyager du bois de si loin (« A quoi lui ayant répondu que oui et en grande quantité, mais non pas de telles sortes que les leurs, ni même du bois de Brésil, lequel nous ne brûlions pas comme il pensait, ains [...] que les nôtres l'emmenaient pour faire de la teinture » Lignes 6 à 9). En effet, les européens se servent du bois du Brésil non pas pour chauffer (dans le cas contraire, le bois européen aurait été suffisant), mais pour teindre car ce type de bois n'existait pas dans le Vieux Monde. En lui fournissant une réponse à son questionnement, on pourrait croire que Jean de Léry met fin à la discussion avec le 'sauvage' tupinamba. Néanmoins, nous allons voir que le dialogue, loin d'être dirigé par le narrateur, est en réalité orchestré par le vieillard qui cherche ainsi à délivrer une leçon.

L.9 à 22 : La condamnation des valeurs du vieux monde

Dans la suite du texte, **la critique des valeurs européennes** se met en place. En effet, dès le début de cette seconde partie, les raisons précédemment données par le français sont rendues obsolètes à travers la brève question de l'indien « *Soit, mais vous en faut-il tant?* » ligne 10. Grâce à celle-ci et l'adverbe de quantité « *tant* », le vieillard souhaite souligner le caractère démesuré de l'exportation du bois à l'européen y compris pour de la simple teinture. En effet, l'idée est ici d'insister sur le caractère absurde de la démarche, caractère qui ne pourra être nié.

En répondant longuement à la question de l'indien, c'est-à-dire en cherchant des justifications à des agissements pourtant dépourvus de bons sens, lignes 11 à 14, le narrateur perd ici le débat puisqu'il admet indirectement que déplacer une telle quantité de bois relève du caprice et qui plus est, du caprice d'un seul homme possédant plusieurs biens (« un tel seul achètera tout le bois »). Les européens transportent donc beaucoup de bois de teinture parce qu'ils produisent à outrance. En croyant impressionner l'indien par l'énumération des diverses marchandises présentes sur le territoire européen, le narrateur lui donne en réalité raison. C'est pourquoi à la ligne 15, le vieillard lui répond sous le ton de l'ironie par une antiphrase qui sous-entend l'inverse de ce qu'il veut dire réellement « Ha, ha, dit mon sauvage, tu me contes merveilles. ».

La suite du dialogue, toujours mené par l'indien, permet à celui-ci de poursuivre son raisonnement. En effet, à l'aide d'une **question rhétorique** portant sur l'immortalité du marchand (l.17) le vieillard en vient à s'interroger sur le devenir de toutes ces richesses une fois le marchand mort. Cela permettra d'introduire notamment la question de l'héritage, question qui sera au cœur de la remise en cause des valeurs européennes.

L. 22 à la fin : La leçon du vieillard aux européens, une leçon philosophique

Dans la dernière partie du texte, le vieillard tupinamba opère un renversement des valeurs. En qualifiant d'abord les européens de grands « fols » ligne 24, c'est-à-dire de fous, ce dernier explique ensuite que la recherche périlleuse du bois de teinture au Brésil est inutile puisqu'elle vise à s'assurer un meilleur futur bien trop éloigné dans le temps. Ce qui compte aux yeux du vieillard qui représente à lui seul les valeurs des Tupinambas, c'est de léguer à la génération future non pas des biens ou des richesses matérielles superflues et superficielles, mais de léguer une terre capable de répondre à des besoins vitaux tels que manger, boire ou respirer. Le vieillard qui incarne ici la sagesse, donne une véritable leçon de vie philosophique au narrateur et aux européens.

Le texte se termine par une reprise de la narration par Jean de Léry introduite par le présentatif « Voilà ». Dans ces dernières lignes qui viennent clôturer l'extrait, celui-ci cherche à se présenter comme un témoin véridique des faits qu'il vient de décrire. C'est pourquoi il utilise l'adjectif « vrai » ainsi que l'adjectif « propre » dans le groupe nominal « la propre bouche » ou encore le verbe « oïr » dans l'expression « j'ai ouï dire » ligne 31. En plaçant cette rencontre sous le signe de l'expérience vécue, de l'expérience réelle, Jean de Léry espère, sans doute, faire entendre plus facilement à ses lecteurs le discours plein de sagesse et de vérité du 'sauvage'. Il nous invite ainsi, chacun, collectivement, à comparer certaines de nos valeurs et de nos traditions à celles des autres afin d'éventuellement les questionner et de ne pas les tenir d'emblée pour vraies et meilleures.

Conclusion

Si l'on peut douter, en réalité, de la véracité de la rencontre entre Jean de Léry et le vieillard ne serait-ce que parce que les deux ne parlaient pas la même langue, on ne peut douter de l'efficacité du texte du pasteur protestant. En proposant à ses lecteurs un dialogue vivant qui critique progressivement les us et coutumes du Vieux monde pour aboutir à une leçon philosophique, Jean de Léry réussit à les faire réfléchir sur leur propre système de valeurs. En utilisant un point de vue extérieur à la société européenne, c'est-à-dire le regard d'un étranger, ce dernier parvient à rendre la leçon finale plus audible.

Au XVIIIème siècle, d'autres auteurs, eux aussi, envisageront de remettre en question les mœurs de leur société par la stratégie littéraire du regard de l'étranger (notamment pour éviter la censure). Cela sera le cas de Voltaire ou encore de Montesquieu dans ses *Lettres persanes*.